



## Adoption simple ou plénière

Par **Thalita**, le **25/07/2019** à **01:02**

Bonjour

Excusez moi, Mon mari et moi voulons adopter mutuellement nos enfants, Pour ma part adopter sa fille ne pose pas de problème. Pour qu' Il adopte la mienne, c' est plus compliqué je pense, Il est vrai que j' ai obtenu du tribunal de mon pays la garde exclusive de ma fille, son père ayant toujours été absent(elle ne le connaît même pas). Ma question est celle là, avec ce document pouvons nous solliciter une adoption plénière? Surtout que ma fille qui a 15ans accepte de complètement changé son nom de famille.

Merci à vous

Cordialement